L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 12 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 16 MAI.

PAR LE TELEGRAPHE

(*Dépêches de l'Abeille.*)

Paris, 14 mai. — Le Comité Central a ordonné une manifestation générale d'armes et de personnes hostiles au gouvernement de la Commune. Les recherches ont continué.

Versailles, 13 mai. — Le ministre fédéral des affaires étrangères, a protesté contre la déclaration du Times qui accuse la Commune d'avoir violé les clauses de la Convention de Genève relativement aux balles faisant explosion. Il répond que les Versaillistes sont eux-mêmes très coupables des infractions qu'ils reprochent à la Commune.

Les communistes annoncent que les forces de Versailles ont été repoussées en essayant de jeter un pont sur la Seine.

Les Fédéraux ont évacué le village d'Issy.

Les Versaillistes continuent à gagner du terrain dans la direction de la porte Maillot.

On dit que les Prussiens ont fusillé deux habitants d'Evreux qui avaient battu des soldats allemands.

Versailles, 13, mat. — Trente mille Versaillistes sont retranchés dans le Bois de Boulogne.

On a laissé la tête de colonne des insurgés sortir de la Porte Dauphine, à un moment donné vingt-huit bombes ont éclaté au milieu des rangs. La colonne a été mise en pièces.

Mont-Rouge tire sur Vanvres qui sera bientôt forcé de se rendre.

Des troupes sont retranchées à mille mètres de Vanvres.

Vanvres ne tire plus depuis vingt-quatre heures.

Le vindue d'Aujeuil a été mis en morceaux par les boulets de Meudon.

Les troupes sont en parfait état et anxieuses de marcher au combat. La cavalerie est prête à faire évacuer les boulevards à son entrée. Trente pièces de dix pouces sont prêtes pour les combats de rues.

Dernières nouvelles. — Les Versaillistes se sont emparés du fort Vanvres.

Versailles, 14 mai, au matin.—Il n'y a rien de nouveau dans les opérations militaires. Tout était calme hier soir. Des batteries sont maintenant prêtes à ouvrir le feu sur l'enceinte de Paris.

Une circulaire de Thiers annonce que les troupes ont entrepris d'ouvrir des tranchées au Bois de Boulogne.

Versailles, 14, au soir.— Les forces de Versailles ont occupé le fort Vanvres. La garnison fédérale s'est enfuie à Montrouge, par un passage souterrain. 50 canons, 8 mortiers et quelques prisonniers sont tombés au pouvoir des Versaillais.

St-Pétersbourg, 14 mai—On s'occupe activement des préparatifs d'une campagne contre la partie Khiva du Turkestan.

Brême, 14 mai—Un grand incendie qui a éclaté ici hier soir a détruit cinq entrepots.

Londres, 14 mai—On annonce la mort d'Anber, le compositeur. Il était âgé de 89 ans.

New York, 14 mai—L'Empereur du Brésil visitera les Etats-Unis en septembre, après avoir fait un tour d'Europe.

Le bruit court que deux cents hommes sont partis d'ici, hier soir, sur un steamer. On ignore où ils se rendent.

Le steamer *Columbia* est arrivé de Liverpool.

Scranton, Pennsylvanie—La reprise des travaux des mineurs a été retardée de beaucoup par la conduite des coopérateurs qui ont refusé de soumettre le différend à l'arbitrage. Des soulèvements et des désordres auront probablement lieu.

St Louis, 13 mai—La Bourse des marchands et le Bureau du commerce de cette ville ont adopté des résolutions pour protester auprès du ministre de la guerre contre de nouvelles dépenses pour la construction de navires sur le plan du bateau *Essayons*, dans le but d'enlever les obstructions dans l'embouchure du Mississipi, jusqu'à ce que d'autres plans aient été examinés. Les résolutions demandent aux sénateurs et aux représentants de la vallée du Mississipi d'obtenir des allocations pour expérimenter le plan du colonel Gowan, qui consiste à transporter les navires, au moyen de docks flottants, par dessus la barre, plan qui a eu tant de succès en Europe, et qui est le plus sûr, le plus rapide et le moins coûteux.

Louisville, 13 mai—A une réunion des administrateurs des chemins de fer nègres, il a été reconnu qu'il était inutile de résister à la mise en vigueur, par les Etats-Unis, du droit réclamé par les nègres de voyager dans les chars. Les nègres ayant refusé l'offre de chars spéciaux, il a été décidé d'éviter un conflit sérieux en abandonnant. On pense qu'il n'y aura plus de désordres, sauf quelques rixes occasionnelles avec les rowdies.

Le Courrier Journal publie une longue décision du juge de la 7e Cour de district, recommandant un grand jury fédéral d'entendre les témoignages des nègres dans leurs enquêtes, les nègres étant citoyens.

San Francisco, 14 mai.—Des avis de Fresno annoncent une rebellion contre le roi Thakombaw. Un train a été attaqué près de Camp Verde, Arizona. Un Mexicain a été tué, un autre blessé et 87 bestiaux volés.

Le 5 courant, un lieutenant avec 30 hommes du 5e de la cavalerie, a été mis en déroute par 150 Apaches à la montagne Whetstone. Le lieutenant a été un soldat qui était tué, les Apaches ont levé le camp Crittenden. Trente cavaliers sont partis à la poursuite des indiens.

Richmond, Va—Le tabac expédié de Richmond dans les sept premiers mois s'élevait à 10 millions de livres. La taxe payée dans la même époque s'élève à un quart de million de dollars.

New York, 14 mai.—Recettes de coton à tous les ports, pour la semaine 46,849, depuis septembre 2,00,650 contre 2,674,931 en 1870. Exportations de la semaine 56,639. Stocks aux ports 348,646 contre 322,959. Stock aux villes de l'intérieur, 89,785. Stock à Liverpool 905,000 contre 727,000. Coton américain en mer 290,000 contre 180,000. Coton de l'Inde en mer 282,000 contre 171,000.

AFFAIRE ROCHEFORT-GROMIER.

On lit dans le *Soir*:

Comme plusieurs de nos confrères, nous avions annoncé, sous toutes réserves d'ailleurs, une rencontre entre MM. Gromier et Rochefort, dans laquelle ce dernier aurait été assez grièvement blessé.

Il nous est arrivé quelques démentis qui laissent supposer que le duel n'a pas eu lieu.

Première lettre publiée par le *Soir*, de Paris:

"Monsieur Rochefort,

"Ayant appris la perte douloureuse que vous avez faite, j'ai pensé devoir vous laisser quelques heures de répit avant de réclamer de vous, suivant mon droit, réparation de votre outrageant scandaleux, par insertion au *Mot d'Ordre*, de ma double réponse à votre double attaque et l'annonce de la réception des 40 fr. réclamés.

"Aujourd'hui, je trouve un article de vous où pullulent quelques mots, mêlés avec mepris à la suite de vos habituelles occupations, veuillez, je vous prie, satisfaire à ma juste réclamation, si toutefois vous ne voulez éviter d'agir d'une autre manière.

"Salut et fraternité.

"M. A. GROMIER."

15 avril.

Le lendemain, M. Gromier écrivait la lettre suivante en réponse à un article du *Mot d'Ordre*:

"M. A. GROMIER.

"Paris, 16 avril 1871.

"Monsieur,

"Henri Rochefort, bien éloigné d'accomplir son nouvel exploit, nous répondra à ses attaques, continue dans le *Mot d'Ordre* de ce matin, de contester la validité du duel dont qu'a publié en deux fois le *Vengeur* (texte et signature compris).

"Pour en finir avec cette affaire je vous prie de faire savoir à Henri Rochefort, par la voie de votre journal—puisqu'il n'est jamais visible en son logis,—que j'ai en mains,—à sa disposition,—et le premier document publié par le *Vengeur* et le second public par le *Soir*.

"Merci à l'avance.

"Salut et fraternité.

"M. A. GROMIER."

2 rue des Martyrs.

Enfin, la *Vérité* ayant annoncé qu'une rencontre devait avoir lieu entre MM. Rochefort et Gromier, celui-ci a adressé à ce journal la rectification qu'on va lire:

Au citoyen rédacteur.

Citoyen,

Un journal du matin annonçait hier qu'un duel à l'épée devait avoir lieu entre Henri Rochefort et moi.

Cette nouvelle est exacte, si l'on en excepte les trois points suivants:

1o On ne se bat pas avec un journaliste qui reproduit point les réponses faites à ses attaques;

2o Pour des motifs regrettables, je ne puis désormais me battre qu'au pistolet;

3o Impossibilité s'ensuit pour moi d'une rencontre avec Henri Rochefort, qui a quitté précipitamment, hier soir, son domicile, logement de la rue Cadet, 26, et est en déménagé sans laisser à son concierge l'indication de sa nouvelle adresse.

Salut et fraternité.

M. A. GROMIER.

17 avril 1871.

LA LOGIQUE DE LA COMMUNE.—On sait que la Commune saisit les ateliers fermés sous prétexte de réorganiser le travail; voici comment elle procède à l'égard des ateliers restés ouverts.

"Dans la nuit de mardi à mercredi, et toute la matinée de mercredi dernier, on a procédé dans le 13me arrondissement, à l'arrestation des principaux chefs d'industrie, et à la fermeture immédiate et forcée de leurs usines.

Le reproche qu'on adresse à ces industriels est de distraire les ouvriers de service de la garde nationale en les faisant travailler.

On a ainsi arrêté une douzaine de personnes, patrons ou employés, qui, tous, ont été conduits à la prison disciplinaire de l'arrondissement, escortés par des gardes nationaux, qui sont aujourd'hui seuls chargés de défendre la liberté et de maintenir l'ordre public.

La manière de procéder à l'arrestation est fort simple. Un officier supérieur, accompagné d'un certain nombre de fédérés, fait ouvrir l'établissement et garder toutes les issues, pour en saisir le chef. En l'absence de ce dernier, ils arrêtent indifféremment le préposé ou l'employé qui se présente pour rétondre. Avant d'commencer, ils prétendent comparler, sur l'endroit qu'ils prétendent avoir, ces citoyens forcent à cesser tout travail, et ne quittent l'établissement, avec leur prisonnier, qu'après la fermeture des ateliers et le départ de tous les ouvriers de l'usine.

Leur ordre, prétendent-ils, est d'arrêter le citoyen au lieu où son représentant pourra le trouver, et de le garder en cette le plus absolu. Des prévenus sont parfois amenés jusqu'au sort à la prison disciplinaire, malgré leurs réclamations et leurs instances, auprès du délégué du secteur de leur arrondissement, pour connaître précédemment le motif de leur arrestation et son obtenir un interrogatoire qui leur permît de justifier leur conduite.

La [illegible] ont le temps de leur [illegible] depuis la police de la [illegible] jusqu'à huit heures du soir, obtenu [illegible] Après heureusement [illegible] la [illegible] Liberté, sans avoir vu personne autre que les fonctionnaires qui les [illegible].

[illegible] qui est le sort présent à l'Exposition! Boit-ils renoncer à tout travail ou s'exposer de nouveau à un abus de pouvoir aussi exorbitant!

INCIDENTS FAITS.—Nous avons dit que [illegible] Commune: M. Millière fait mieux encore, il démolit pièce à pièce le programme publié par ses amis de l'Hôtel-de-Ville.

Il conclut en disant qu'exécuter le programme de la Commune, ce serait désorganiser la France, détruire, en, nationalité, et nous faire reculer sur vous par adroites du moyen-âge.

—Sous le titre: *Chez M. Thiers*, on lit dans le *Moniteur*:

"La cause des fausses perquisitions opérées dans l'Hôtel du chef du pouvoir exécutif est assez curieuse pour que nous la relations. [illegible]

"Mais, tout d'abord, mentionnons un incident comique et inédit qui s'est produit pendant la première de ces perquisitions.

"Quand les gendarmes se présentèrent, on a trouvé dans l'Hôtel du chef du pouvoir exécutif intact. Une longue discussion a eu lieu à son sujet; quelques-uns des fédérés opinèrent pour qu'on n'y touchât pas, d'autres plus courageux l'enlevèrent, mais avec des précautions infinies.

"Quant à la cause de ces perquisitions, la voici:

"M. Thiers avait l'intention de faire l'histoire du cabinet Ollivier et aussi l'histoire du gouvernement de la défense nationale.

"Selon son habitude, il recueillit nombre de documents, de lettres particulières, etc., qui devaient l'éclairer sévérement sur les agissements du cabinet et du gouvernement précités.

"L'existence de cette collection complète et des plus curieuses, n'était pas ignorée de quelques membres de la Commune, et on capérait qu'elle servirait aux nouveaux fascicules annoncés.

"Mais, M. Thiers, qui, par expérience, sait ce que produisent les mouvements populaires, s'était empressé d'emporter les précieux documents."

—M. Félix Pyat, directeur du *Vengeur*, a trouvé un bon mot pour marquer l'estime qu'il professe pour les hommes en général et surtout à l'égard de ceux qui n'ont pas la même manière de voir que lui.

"Toute ma vie, dit Félix Pyat, j'ai, en chœur avec tous les démocrates, réclamé l'instruction gratuite et obligatoire pour l'enfant.

"Qu'est-ce qu'un journal, ajoute-t-il, si ce n'est l'instruction pour ce grand enfant qu'on appelle l'homme?

"La définition est à noter. Il n'est donc pas étonnant que la Commune traite les Parisiens en enfants et les mène à coups de férule.

Le *Mot d'Ordre*, du 24 avril, nous indique par un fait de chronique le degré d'enthousiasme dont les jeunes gens de Paris sont animés pour s'enrôler au bénéfice de la Commune, ainsi que les procédés de recrutement employés par les sergents.

Place Gerson, dit le *Mot d'Ordre*, un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Gentil, demeurant rue Victor-Cousin, a été arrêté comme réfractaire à la levée décrétée par la Commune.

Il cherchait à échapper à la vigilance des gardes nationaux, qui voulaient le conduire au poste de la mairie du 5me arrondissement.

Un des gardes nationaux du 151e bataillon, chargé de cette arrestation, l'a poursuivi et l'a blessé à la jambe d'un coup de baïonnette.

En ce moment, le citoyen Gentil est à l'infirmerie de la prison de Sainte-Pélagie.

Le général Cluseret sortait du ministère de la guerre dans une voiture attelée d'un jeune cheval qui, à ce moment, s'emporta d'une manière furieuse. Le général effrayé se précipita hors de la voiture sur la chaussée.

Plus heureux que le duc d'Orléans, il a opéré son sauvetage sans se casser ni les reins, ni les jambes.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 15 mai 1871.

Nous avons remarqué une meilleure demande d'escomptes dans les banques et au clearing house, mais l'abondance des capitaux permet de répondre à tous les besoins des bons emprunteurs, et le marché monétaire est toujours très facile. A l'une des banques, l'escompte des billets à courte échéance a atteint le chiffre de plus de $100,000. Dans les rues, de bons billets accompagnés de garanties collatérales ont été faits à 10 pour cent par an et quelques uns sans garanties collatérales à 12. Nous notons: 8 à 9 pour cent les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales; 10 à 11 les bons; 8 à 10 les billets de commerce No 1, à courte échéance, sans garanties collatérales; 12 à 13 les bons et ceux de second ordre; 10 à 12 les No 1 à longue échéance. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 le No 1 et 10 à 11 le No 2.

L'or a ouvert à 111 1/2 à 111 3/4 contre 111 1/2 à New York, et, après avoir touché 111 7/8 (contre 111 5/8) a fermé au taux d'ouverture sur notre place et dans Wall street. On a vendu $2,000 à 111 1/2, $6,000 à 111 5/8, $2,500, $2,500 et $10,000 à 111 3/4, $10,000 et $11,000 à 111 7/8.—Nous apprenons que la limite des ventes du gouvernement, dans le courant de cette semaine, sera $10,000, mais elle peut être augmentée. La banque réservoirie a offert $20,000, ce matin, à 111 3/4 et on en a pris $40,000.—Dans l'argent, il s'est vendu $10,000, en demi-pièces américaines, à 108 3/4. Nous cotons les demi-piastres américaines à 108 à 108 3/4, les piastres mexicaines à 2 3/4 à 3 de prime au pair.

Il y a en peu d'offres de change étrangers; les cours ne sont affermis. Les opérations de sterling comprennent 30,000 livres, dont 3,000 immédiatement à 122, 2,000 à 120 1/8, 10,000 clear à 122 3/8, 3,000 à 120 1/8, 1,300 clear No 1 et 8,000 connaissement No 1 et clear à 122 3/4, 1,500 clear No 1 à 122 3/4 et 2,000 de banquiers à 110 1/4 en or.—Dans les francs, 100,000 francs, en change de commerce No 1 à 4.72 1/2.—Le sterling peut être coté maintenant à 122 1/8 à 1/2 5/8 et 122 3/4 le bon connaissement à commerce No 1 et clear et—à 122 1/4 le change de banque.

Le change américain a été plus recherché et a légèrement faibli. Les banques ont tiré sur New York, pour mainte, à 3/8 de prime. Les transactions sont: $10,000, $11,000, $15,000, $25,000 et $90,000, en change de commerce, $30,000 en certificats de dépôt d'une banque de New York à 1/4 de prime, $20,000 et $25,000 de banque à 9/32, $10,000 de banque à 3/16. A la clôture, il était très difficile aisément impossible d'obtenir ce dernier taux.

On a vendu $80,000 de banque, en or, sur New York, à 1/16 d'escompte, $20,000 de banquiers, au pair, $10,000 de banque à 1/16 de prime; $11,000 de banque à 1/32, en monnaie courante. Quelques-unes des banques ont offert de tirer de petites sommes, pour remises, à 1/8 à 1/4 de prime.

Les actions ont été plus recherchées. Les ventes annoncées sont: 1000 et 1000 actions de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi à $1 25, 75 à $1 50, 75 à $1 75; 50 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane à 78; 300 du Crescent City Waterworks à 20 cents; 100 à 25; 2000 de Land Loan and Savings Association en lots à 55 à 50 cents; 10 de la Banque Hibernia à 97 et 30 de la Banque du Canal à $43. Les 250 actions de la Loterie de la Louisiane, dont il a été question samedi, comme ayant été vendues à des conditions particulières, ont été vendues à $77 50. Un lot de 36 actions des Abattoirs a été offert à $34 50, mais on n'en a offert que $34.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds, de $10,000 de mandats de l'Etat ont changé de mains à 49 à 50. Les nouveaux mandats de la police métropolitaine sont cotés à 98 à 99.

Quelques courtiers ont acheté les billets de la ville à 25 et les ont vendus à 23 et 22 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Lundi, 15 mai 1871.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 300 balles presque à des prix plus élevés et qui ont clos en montrant une hausse du good ordinary et du low middling de ¼ à ⅛ c et des autres grades de ⅛ c. Nous hausse nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, hausse, regardant les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les lotes en moyenne, les hausse chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	7¾ à 8	—
Low ordinary	9¾ à 10¼	—
Ordinary	12— à 13—	12¼
Good ordinary	14¾ à 14¾	14¾
Low middling	15— à 15¼	15¼
Middling	15¾ à 16—	16
Strict Middling	16¼ à 16¾	—
Good middling nominal.		nominal.

Les nouvelles excitantes de Liverpool et de New York ont en une influence marquée, et durant la matinée les parties ont demandé une hausse irrégulière de ¼ à ⅛. Les acheteurs, cependant, n'ont pu traiter aux prix demandés, et bien que la demande ait été forte il n'en est pas moins vrai que les ventes se sont bornées au montant noté plus haut. L'approvisionnement a été faible, mais on suppose que si on eut libérement fait face à la demande à ¼ c de hausse, les affaires eussent pu atteindre de plus grandes proportions. Vers la cloture, les nouvelles américaines de 10 à 10 3/4, après 1 h. P. M., a produit un faiblesse, sûrt et alors les prix ont perdu de leur raideur. Il a set vendu du strict ordinary à un prix aussi élevé que 13¼ c, du strict ordinary à aussi bas que 13 c et à aussi élevé que 14¼, du strict low middling à 15¾, 15¾ et 15¼, du middling 15¾ et 16 et du strict middling à un prix aussi élevé que 16¼ c.

L'Exchange a haussé ses cotes du good ordinary au middling inclusivement, de ¼ c et rapporte: "Le marché était excité à l'ouverture et a été calme à la cloture. Demande bonne, stock limité."

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal....	20606	
Arriv. dep. le dern. état.....	5529	
		1417161
Expédié aujourd'hui.....	10239	
Expédié précédemment.....	1376922	
Brulé.....	—	
	666	1387820
Stock en mains et à bord...		131941

SUCRE—Arrivé ici 190 boucauts de sucre. Le marché est ferme et tous les stocks sous les hangards et au débarcadère se vendent comme suit: commun 8¼ à 9 c; fair 11 à 11½ pour le prime, 10½ à 10¾ pour le fully fair, 12¼ à 12½ pour le jaune clarifié et 13 à 13½ c pour le blanc.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 89 barils de melasse. La demande est bonne et l'article se vend à 15 à 20 cents pour l'inférieure fermentée, 25 à 30 cents pour la commune fermentée, 35 à 40 c pour la bonne prime fermentée, fermentée de choix 50 cents, sur plantation 35 à 50 cts, sucre [illegible] 1/4d. La vente des différentes [illegible] se vend à 30 à 60 cts; golden syrup [illegible] le gallon.

PAMMES—Le stock de Pattiche est faible, la demande est bonne et les prix en sont fermes. La vente des [illegible] sous rapport la superfine est cotée à [illegible] le baril. Reçu aujourd'hui environ 2000 barils, dont 150 de simple extra à $6 62½, 70 et 100 de double extra à $6 75, 100 de triple extra à $7 12½, 200 de $7 25, 50 et 110 de à $7 50 et 100 de extra de choix à $8, 100 de à $8 50, 200 de à $9 le baril.

MAIS—Approvisionnement rond et bonne demande. Ventes aujourd'hui de 6500 [illegible] 1000 de blanc [illegible] à 2,20 de [illegible] 70 c, 30 de mélangé et [illegible] à 71 c.

AVOINE—Stock rond et bonne demande, [illegible] prix en sont bas. Vente de 1000 [illegible] en sacs de 36 [illegible] 200 de Galena à 65 c, 110 et 200 de Galena à 66 c et 100 de Galena à 66 c le boisseau.

SON—Stock rond et bonne demande. Il [illegible] $1 25, 100 et 50 de [illegible] à $1 35 les deux livres.

FOIN—Stock faible et demande limitée. Vente de 30 balles de foin de choix de Prairie à 65.

[illegible] Vente de 50 balles de foin de choix de Schooper.—De 150 balles de foin de Prairie, mandoux pressé s'est vendu 19½ c la livre. L'article en [illegible] est coté à 11 à 11½ c la livre, en barilets 12½ à 13½ c la livre.

[illegible] Salut de [illegible] 1871 à 1872 la livre.

[illegible]

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1871.

Arrivé hier—Par bateau de Texas, 34 vaches et veaux, 4 bœufs en, 12 moutons.

Vendu—Par bateau de Texas, 30 vaches et veaux d'un an, 40 moutons, 12 moutons.

A vendre—Par bateau de Texas, 50 vaches et veaux d'un an, 40 moutons, 12 moutons, 12 vaches à lait.

Bœufs de Texas, bœufs en main,			
Bœufs de Texas, par livre net.....	12	13	14
Bœufs de Texas, par livre net.....	12	13	14
Bœufs de Texas, par livre net.....	12	13	14
Bœufs de Texas, par livre net.....	12	13	14
Bœufs de Texas, par livre net.....	12	13	14
Bœufs de Texas, par livre net.....	12	13	14
Cochons (Hogs) par livre gr.....	7	8	
Moutons, par tête.....	3	00	
Moutons, par tête.....	3	00	
Moutons, par tête.....	3	00	
Vaches à lait, par tête.....	35	00	
Vaches à lait, par tête.....	35	00	
Vaches à lait, par tête.....	35	00	
Veaux d'un an par tête.....	18	00	
Veaux, par tête.....	18	00	

GRAND BAL PARE

DONNÉ PAR
La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
A la Salle de l'Opéra, le Mercredi, 27 mai 1871.

Le bénéfice du bal sera divisé entre les victimes de la guerre en France et la Caisse de Secours de la Société.

DIRECTEURS:

J. Girod,	J. Sauac,
F. Tapparel,	G. Andrus,
A. Rousseau,	J. Andrus,
C. Limal,	Dr J. Tessière,
C. T. Dupuy,	Dr Bernard,
E. Merilh,	M. Goldstein,
C. Cynthius,	E. D. Levy,
L. Moulor,	F. F. Chabert,
J. Leblanc,	E. E. Marchand,
J. L. Revol,	L. Denis,
A. Dubousset,	E. Odinot,
E. Massonne,	C. Rey,
M. Lisse,	J. Fujol,
J. Isaac,	P. Dépaul,
F. Gollain,	F. Castaing,
E. Brossard,	H. Mengeaud,
C. Sahuque,	E. Rabdon,
A. Lacrampe,	H. Montrouil,
C. Fleurs,	G. Casanhon,
E. Latreyte,	P. Bouche,
J. Bondain,	G. Villeneuve,
J. Larrieu	M. Borie,
A. Mata,	C. Toppino,
J. Magnani,	A. Casanhon,
J. E. Merilh,	A. Dousson.

Prix du billet $2

On pourra se procurer des billets chez tous les directeurs du bal et dans les principaux magasins.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la direction du Bal jusqu'à ce vendredi, 12 heures de l'après-midi.

La buvette et le buffet seront vendus par voie d'encan, à l'salle de la société, le lundi 22 courant, à 7 heures du soir.

J. E. MERILH,
Secrétaire.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD.....Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.
30,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - - - $50,000

CLASSE G.

Tirage le SAMEDI, 27 mai 1871, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co.....Commissaires

— PLAN —

30,000 Billets—Prix du billet: $20 son comment

1 lot de 50,000, net		$50,000
1 lot de 20,000, net		20,000
1 lot de 10,000, net		10,000
1 lot de 5,000, net		5,000
1 lot de 2,000, net		2,000
1 lot de 1,000, net		1,000
1 lot de 500, net		500
1 lot de 500, net		500
1 lot de 500, net		500